# MAQUETTES : UNE DESTRUCTION PROGRAMMÉE DES DISCIPLINES

La préparation de la nouvelle accréditation, qui se déroule actuellement à l'UFR ALLSH, a suscité la colère et l'inquiétude d'une grande partie des collègues enseignant.es-chercheur.es.
Au terme d'un parcours du combattant fait d'injonctions intenables et parfois contradictoires sur les calendriers, d'une communication opaque sur les choix budgétaires et comptables et de cadrages technocratiques obscurs, les départements et leurs responsables sont parvenus à élaborer des maquettes.
Pour certains secteurs, c'est un cauchemar : nous découvrons des maquettes incohérentes, où la présence des disciplines est réduite à une portion tellement congrue qu'elle n'a plus aucun sens.
Nous pourrions nous engager dans la remise en cause des ratios complexes supposés définir ce qu'est une bonne licence, alors qu'ils ignorent les spécificités disciplinaires, les compétences de collègues enseignant.es-chercheur.es et les besoins des étudiant.es. Ces calculs entièrement théoriques, qui justifient l'effondrement des moyens alloués à certaines disciplines, relèvent d'une tout autre logique : la gestion purement comptable de l'offre de formation. Cela justifie :

- L'effondrement des secteurs disciplinaires dans lesquels la diversité de l'offre de formation est amputée : c'est un appauvrissement sans précédent, qui transforme la « Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines » en un simple collège universitaire, à côté duquel, sans aucun doute, les dispositifs d'excellence construiront des offres parallèles, au mépris de la vocation initiale de l'Université.
- La suppression totale des TD dans certaines disciplines, au mépris des recommandations de l'HCERES et de la qualité de la formation de nos étudiant·es ; dans d'autres cas, les CM, avec plus de 50 étudiant.e.s, sont comptabilisés TD pour faire des économies.
- La mutualisation à marche forcée des UE intégratives entre les départements. Les UE hors discipline *et* hors département doivent représenter 20 % des ECTS de la licence selon l'UFR, alors même que le cadrage AMU indique que : « Les enseignements intégratifs représentent une part d'enseignement disciplinaire ou transverse à choix pour l'étudiant » et que les UE transversales peuvent être non disciplinaires. Pour quelle raison l'UFR interdit-elle aux départements de proposer des UE intégratives disciplinaires, sinon pour faire des économies ? Dans la même logique, la mutualisation forcée des UE entre parcours écrase la spécificité de chaque parcours dans une mention.
- La comptabilité kafkaïenne de ces UE intégratives, qui doivent être payées par les départements d'origine des étudiant·es, déjà dépouillés de leurs moyens par l'UFR, ce qui instaure des relations quasi-marchandes entre départements, type de relations qui n'a pas sa place au sein d'un service public
- L'absence d'articulation réfléchie entre les offres de licences et de master ;
- L'émiettement des services, et la difficulté voire l'impossibilité de recruter des moniteurs et des ATER et donc de former de futurs MCF

Dans l'urgence, parfois dans la panique, les maquettes se recomposent par des échanges de dernière minute, de gré à gré, entre départements et par des rencontres ponctuelles et individualisées avec l'équipe de direction, dans l'espoir de corriger ici ou là les défauts structurels d'une offre de formation défaillante. Construite sans mettre l'étudiant.e au centre, cette offre de formation s'élabore aussi dans des conditions qui brisent l'unité des équipes pédagogiques et dégradent les relations entre départements. Elle engendre de la souffrance au travail chez les collègues déjà débordé·es par leurs responsabilités administratives (Direction de département, DETU, responsables de mention et d'années).

**Dans ces conditions, nous ne devons pas faire remonter les maquettes !**

L'intersyndicale, SNESUP, CGT, SUD et sympathisant.e.s, appelle les équipes pédagogiques à ne pas remonter les maquettes de formation et à un sursaut de tous les collègues ; il en va de l'avenir de nos formations et de notre faculté. Elle invite chacun.e à se rendre à l'assemblée générale du personnel le lundi 11 décembre à 12h30. Nous appelons tou.te.s nos collègues à une présence massive lors de la prochaine Rencontre de l'UFR le mardi 12 décembre (13h30-15h30 salle des colloques 1 Bâtiment multimédia) afin que là aussi les questions soient posées collectivement et publiquement.
Nous demandons à l'UFR d'organiser une réunion des équipes de formation afin que ces questions puissent être discutées et résolues collectivement et non pas abordées dans une relation individuelle entre responsables de formation/département et direction de l'UFR. Aix-en-Provence, le 4 décembre 2023

SNESUP FSU — éducation Sud Solidaires — la cgt FERC